

**COMPTE RENDU DU CONSEIL DES SAGES**  
**du Mercredi 15 mars 2023**

À 10h00, le Maire ouvre la première séance plénière de 2023 du Conseil des Sages en procédant à l'appel des membres et en constatant le quorum. Il annonce les excuses de

- Madame Colette THIEBAUT-GEORGES
- Messieurs Ahmed EZZAHRI, Michel PAILLARDIN.
- Mesdames Martine MARCHAND Vice présidente CCAS, Patricia SCOLARI-MICHELOT Directrice du CCAS.

Le compte-rendu de la précédente plénière est approuvé par l'assemblée à la demande du Président sous réserve de modification des noms en paragraphe 2.2 Remplacer M. Harmand par M. Derouet. (Noté pilote groupe M. Harmand par 2 fois).

Le Maire propose ensuite l'ordre du jour :

1. Présentation de la DST (Direction des Services Techniques)
2. Synthèse des travaux des deux commissions ;
3. Questions diverses.

**1. Présentation de la DST (Direction des Services Techniques) par Arnaud BANON :**

- M. le Maire apporte quelques précisions sur la DST
  - Information de la création d'un service propreté composé de 3 personnes pour une meilleure propreté de la ville, notamment les points tris.
  - Espaces verts: Manque d'eau pour arroser les fleurs et alimenter les fontaines:
    - Arrêt des fontaines de Breuil, la paroisse, place des Chanoines. Seule la fontaine des vaches bleues sera alimentée (image d'entrée de ville).
    - Pas de balconnières sur les fenêtres des bâtiments en raison du manque d'eau
    - Pose de 2 poches d'eau à la DST afin de stocker l'eau pour arroser les plantes, nettoyer les véhicules. Action de réduction de la consommation d'eau publique.
    -
- Arnaud BANON signale que les marchés pour l'entretien des voiries s'élèvent à 50.000€
  - Un échange s'instaure entre les Sages, Monsieur le Maire et Arnaud Banon sur différentes remarques pour les sujets concernant la DST.
  - Monsieur le Maire informe des grands travaux d'entrée de ville et du passage de l'éclairage actuel vers le LED.
    - Où en est-on du remplacement de l'éclairage public? (Noël Trinquart)
    - Arnaud Banon précise que le passage à l'éclairage LED sera un engagement de la Ville sur 7 ans à payer par une LOA au prestataire. L'entretien étant pris en charge par le prestataire.
    - Monsieur le Maire précise que tout l'éclairage de la ville sera remplacé sur un an et qu'il sera possible de baisser l'intensité des luminaires durant la nuit.
    - Félicitations aux services Espaces Verts pour le fleurissement de la ville et la création des décorations de Noël. (Marie Josée Vuilien, rejointe par plusieurs personnes)

- Rue de Lisle. Lors des prochains travaux dans cette rue; est-il prévu de ré-élargir les trottoirs qui ne sont pas assez larges ? oui a minima 1,40m. Trottoirs encombrés par les poubelles près du parc Dewinter. (Serge Dupuis).
- De la création d'un trottoir route d'Euville qui ira jusqu'au parking du magasin Match. (Pour la sécurité des marcheurs)
- Aménagement de la place Charles de Gaulle et devenir du Bragui. La démolition du Bragui sera faite en fin d'année. Un bureau d'étude apportera fin mars les 3 scénarii aux élus de la commission ville concernant ces travaux d'aménagement. Ces scénarii seront soumis à la population en avril.
- Monsieur le Maire informe l'assemblée de la vente du Presbytère (fait suite à visite de l'économiste du diocèse). Celui-ci informe de la vente de l'aumônerie (avenue Stanislas), la chapelle (rue Raymond Poincaré) et tous les bâtiments donnant sur cette rue et également des locaux de l'administration de l'école Jeanne D'arc. L'ensemble de l'institution s'installera dans de nouveaux locaux en construction, entrée côté rue Élisabeth de Lorraine.
- Que fait-on des fleurs vivaces enlevées par les services? Sont-elles jetées ou il est possible de le récupérer? (Françoise Berthaud)

## 1. Synthèse des travaux des deux commissions :

- **Commission Vie de la Cité (présentation Marc DROUET)**
  - Présentation en PJ.
- **Commission histoire de la ville (présentation Denis HARMAND)**
  - Présentation de la méthode de travail. Des groupes se sont constitués pour répertorier les commerces qui ont été installés à une adresse précise.
  - Recherche par nom des rues et des commerces situés dans celles-ci. L'activité des commerces dans de nombreuses rues est déjà retracée.
  - Google Drive: l'outil utilisé pour partager les documents entre les membres. L'outil permet de compléter une information sur une adresse, ou commenter ou ajouter une photo. La modification/ajout sera validé par la personne gestionnaire de la rue.
  - Compatibilité de Google Drive avec certains logiciels (n'est pas compatible avec open office).
  - La question se pose du moyen à utiliser pour mettre les documents à disposition du public. Quel site utiliser (celui de la ville ou City hall?)
  - Voir le paramétrage des documents pour édition (pour ceux qui n'ont pas internet).
  - Dernier point d'importance. Arrivé à la fin du mandat, comment faire pour transférer les documents aux nouveaux membres qui auront à gérer cette activité?

## 2. Questions diverses

Les réunions de groupe se déroulent à la Maison des Associations, les plénières à la mairie en salle du Conseil Municipal.

Une photo du Conseil des Sages est réalisée lors de cette plénière, notamment pour mettre sur le site internet de la Ville.

Aucune question n'étant proposée par l'assemblée, avant de clôturer la séance, le Maire rappelle que la prochaine réunion plénière est programmée au **mercredi 7 juin 2023 à 10h, salle du conseil.**